



Conflit mère-fille à propos de bijoux

Par Shaktinat

Bonjour, une amie de 90 ans a confié tous ses bijoux précieux à sa fille pour éviter leur perte. Cependant, en manque d'argent, cette amie veut les vendre, mais sa fille refuse de les lui rendre car elle dit que ça appartient à la famille. Comment cette amie peut-elle se défendre ? Merci beaucoup de votre aide.

Par kang74

Bonjour

En allant porter plainte si elle prouve qu'elle était propriétaire ... et qu'elle explique cette histoire de confier les bijoux pour ne pas les perdre (cela n'explique pas " confier" dans le langage juridique, soit on donne, de manière irrévocable soit on prête)

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si cette dame a besoin d'argent, elle peut invoquer l'obligation alimentaire.

"confier" ses bijoux = les donner ou les prêter ? Si ce n'est pas déterminé par un écrit, "possession vaut titre". Donc la fille fait ce qu'elle veut.